

# Revue de presse hebdo 006

DU VENDREDI, 18 DECEMBRE 2015

La semaine du 14 au 20 décembre 2015 a été marquée dans la presse au Togo par les échos de la présentation du plan stratégique et du nouveau logo du HCRRUN à la presse ; les vœux des forces vives au président Faure Gnassingbé; la célébration de la journée nationale de reconnaissance à Dieu ; l'affaire Bodjona toujours sans dénouement ce jeudi 17 décembre ; un nouvel ambassadeur des Etats-Unis au Togo ; pour une CENI technique plutôt que politique à l'avenir ; la nouvelle grille indiciaire de la fonction publique qui provoque des réactions ; les bonnes et les mauvaises pratiques de la gouvernance relevées par la presse togolaise ; la 2<sup>ème</sup> édition des journées portes ouvertes de la presse togolaise ; les violences entre militaires et gendarmes lors du 31<sup>ème</sup> championnat militaire et paramilitaire de football. Pour en parler, nous avons parcouru quelques journaux de la semaine.

## HCRRUN : des échos de la présentation du plan stratégique et du nouveau logo à la presse

*Encore des échos de la manifestation qui a eu pour cadre le siège de la CENI le 9 décembre dernier devant un parterre d'une centaine de journalistes.*

C'est sous le titre « Processus de réconciliation entre les fils et filles du Togo : le HCRRUN dévoile son plan stratégique pour la période 2016-2018 », que **Togo Réveil** n°211 du 14 décembre 2015 présente la rencontre des médias, en précisant que l'objectif visé par le HCRRUN « est d'arriver jusqu'à la fin de son mandat à réconcilier véritablement les fils et filles du Togo. » La même information est traitée dans **Le potentiel** n°174 du 15 décembre 2015 sous le titre « Le HCRRUN donne le ton : le logo, ainsi que le plan stratégique adopté présentés à la presse » et dans **La dépêche** n°802 du 16 décembre 2015 sous le titre « Le HCRRUN a dévoilé son plan stratégique de travail 2016-2018 ». Pour **Canal D** n°15 du 14 décembre 2015, « ce plan stratégique permettra au HCRRUN à la fin de son mandat de contribuer à asseoir une société plus harmonieuse, apaisée et réconciliée avec elle-même. » « Tout achoppe sur la mobilisation des ressources financières pour la mise en œuvre de cette ambitieuse feuille de route », s'exclame **Le correcteur** n°663 du 14 décembre 2015. Pour sa part, **L'alternative** n°483 d 15 décembre 2015, revient sur le même sujet sous le titre « Le HCRRUN a rendu publics son logo et son plan stratégique 2016-2018. » **Le patriote** n°277 du 16 décembre 2015 voit la nécessité pour le HCRRUN « d'accélérer le processus afin de lui permettre de remplir son mandat, tout en œuvrant à mettre fin aux éléments nouveaux qui s'affichent et qui remettent en cause la réconciliation au Togo. »

## VŒUX DE FIN D'ANNEE : le président Faure Gnassingbé reçoit les forces vives

*Quand la fin d'année rime avec les vœux, il y va de l'imagination de chacun pour se faire entendre.*

« A l'orée de la nouvelle année 2016, les forces vives de la nation présentent leurs vœux au président Faure Essozimna Gnassingbé », titre **Togo-Presse** n°9686 du 16 décembre 2015 qui rend compte des différentes phases de la cérémonie avant de présenter la suite du programme de présentation des vœux le 18 décembre 2015. « Début à Lomé, de la présentation des vœux du nouvel an au chef de l'Etat », titre **Forum de la semaine** n°2030 du 16 décembre 2015 qui reprend une dépêche de l'agence **Savoir news**. Profitant de cette occasion de présentation des vœux les organisations de presse déclinent leurs doléances. A cet effet, « le gouvernement promet de revoir à la hausse l'aide de l'Etat à la presse », s'exclame **Chronique de la semaine** n°363 du 17 décembre 2015. L'hebdomadaire signale le boycott de la présentation des vœux par Jean-Pierre Fabre, chef de file de l'opposition. « L'ANC boude la cérémonie », c'est le titre choisi par **Promostar** n°39 du 18 décembre pour son compte-rendu des cérémonies de présentation des vœux au chef de l'Etat. **Forum de la semaine** n°2031 du 17 décembre 2015 est préoccupé par la demande de relecture de l'article 497 du nouveau code pénal par les organisations de presse. « Guy Lorenzo rassure la presse togolaise », se réjouit-il.

« Si certains responsables des partis politiques à l'instar de la Convergence Patriotique Panafricaine (CPP), de l'Union des Forces de Changement (UFC) ont préféré face à face et main dans main souhaiter les vœux de la nouvelle année 2016 qui se profile à l'horizon au chef de l'Etat lors de la traditionnelle cérémonie de présentation de vœux, ce n'est pas le cas de Nicolas Lawson », note **Forum de la semaine** n°2032 du 18 décembre 2015. « Invité en tant qu'acteur politique pour la présentation des vœux au chef de l'Etat Nicolas Lawson a tout simplement esquivé cette demande, en préférant adresser une missive dans laquelle il dit inviter le président à 'jouer le rôle d'arbitre' », note **L'éveil de la nation** n°431 du 18 décembre 2015. **Courrier de la République** n°415 du 15 décembre 2015 publie les vœux de Nicolas Lawson, président du Parti du renouveau et de la République (PRR) qui s'en prend à certains principes qui obstruent la bonne marche du pays. Il dit, dans son adresse, entre autres, que « le HCRRUN n'a pas lieu d'être, tant que vous n'êtes pas réconcilié avec votre demi-frère Kpatcha. » **L'indépendant express** n°357 15 décembre 2015, **Le potentiel** n°174, **Le triangle des enjeux** n°344 et **Le changement** n°490 du 16 décembre 2015 publient la même lettre respectivement sous le titre « Nouvelles gronderies de Nicolas Lawson à Faure » ; « Message de vœux : Lawson Nicolas à Faure Gnassingbé : il faut cesser d'étouffer les talents, de crétiniser nos populations, de clochardiser nos étudiants, de brimer les entrepreneurs, de polluer notre agriculture, de souiller notre côte, d'intimider les journalistes résistants et d'abaisser notre pays » ; « Nicolas Lawson adresse ses vœux à Faure Gnassingbé : ...la minorité, qui vous entoure, est sans ardeur, vile, égoïste, anémique et sans compassion au peuple togolais en souffrance ». **Flambeau des démocrates** n°432 du 17 décembre 2015 publie la même lettre sous le titre « Vœux du PRR au Président de la république : Nicolas Lawson appelle Faure à se débarrasser des collaborateurs corrompus et incompétents. »

## **RELIGION : célébration de la journée nationale de reconnaissance à Dieu**

*Le Togo a observé le 13 décembre dernier la Journée Nationale de Reconnaissance à Dieu.*

« Le chef de l'Etat a pris part à la célébration », lit-on à la une de **Togo-Presse** n°9685 du 15 décembre 2015. « Faure Gnassingbé et les Togolais ont fait allégeance au créateur », s'exclame **Forum de la semaine** n°2029 du 15 décembre 2015. « 3<sup>ème</sup> édition de la Journée nationale de reconnaissance à Dieu : le peuple de Dieu et le président Faure rendent grâce au créateur », indique **L'union** n°871 du 15 décembre 2015. « Des louanges et prières pour la paix au Togo », titre **Le correcteur** n°663 du 14 décembre 2015. Sous le titre « Journée nationale de reconnaissance à Dieu : la marque d'un amour profond pour son pays », **Le messager** n°468 du 17 décembre 2015 regrette « l'absence des responsables des partis politiques comme l'ANC, l'ADDI, le PRR, le CAR, ... assister à cette grande rencontre de prière pour le Togo. »

## **JUSTICE : Affaire Bodjona toujours sans issue**

*Les conseils de Pascal Bodjona n'ont pas eu gain de cause ce 17 décembre devant la Cour suprême qui a rejeté leur requête de pourvoi dans le cadre de l'affaire d'escroquerie internationale l'opposant à l'Etat togolais.*

« La Cour suprême rejette le pourvoi de Pascal Bodjona : la Chambre d'accusation appelée à se prononcer sur la demande d'annulation des procédures », lit-on dans **Liberté** n°2095 du 18 décembre 2015 qui regrette qu'il reste en détention à la prison civile de Tsévié et « ne sera malheureusement pas être aux côtés de sa famille durant les fêtes de fin d'année. » « Pascal Bodjona passera la fin d'année en prison », regrette en titre **L'alternative** n°484 du 18 décembre 2015. Dans cette situation qui n'en finit pas, **Le perroquet** n°316 du 18 décembre 2015 pointe du doigt le juge Akakpovi Gamatho qu'il accuse de prendre un « vilain plaisir de maintenir Pascal Bodjona en prison », malgré les recommandations de la Cour de justice de la CEDEAO et le Conseil des droits de l'homme de l'ONU pour sa libération.

## **DIPLOMATIE : Nouvel ambassadeur des Etats-Unis au Togo**

*M. Robert Whitehead en poste au Togo, depuis 2012 arrivé en fin de mission, a cédé son fauteuil à M. David Gilmour, comme nouvel ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique auprès de la République togolaise depuis le 11 décembre dernier.*

L'information est à découvrir dans **Togo-Presse** n°9684 du 14 décembre 2015 sous le titre « M. David R. Gilmour, nouvel ambassadeur des Etats-Unis d'Amérique présente ses lettres de créance au chef de l'Etat. » Sous le titre « Relations diplomatiques entre les USA et le Togo : le rôle du nouvel ambassadeur David Gilmour en question », **Liberté** n°2093 du 16 décembre 2015 revient sur cette petite phrase de l'ambassadeur qui dit être là « pour participer au renforcement des institutions démocratiques dans notre pays, une cause assez noble », relève le journal.

## **ELECTIONS : le conseil des ministres pour une CENI technique plutôt que politique**

*Des interrogations dans les journaux togolais suite au Conseil des ministres du 9 décembre dernier qui décide la transformation de la CENI actuelle trop politique pour une CENI plutôt technique.*

« Que prépare encore Faure Gnassingbé ? », s'interroge **Liberté** n°2091 du 14 décembre 2015. « Si Faure Gnassingbé est vraiment soucieux du processus de démocratisation du Togo comme il le clame, écrit le journal, il y a longtemps qu'il aurait fait les réformes constitutionnelles et institutionnelles prescrites depuis 2006 par l'Accord Politique Global auquel avaient souscrit le régime le régime de Faure Gnassingbé et les partis politiques de l'opposition. Ces réformes politiques ont été également circonscrites dans le rapport de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) et doivent notamment viser la mise en place de mesures garantissant de meilleures conditions pour l'alternance démocratique. » « La nécessité de basculer d'une CENI partisane à une CENI technique est plus qu'une urgence pour le Togo de copier l'exemple des autres pays de la sous-région », initiative saluée par **Flambeau des démocrates** n°432 du 17 décembre 2015. Même si le Togo veut une CENI technique, il faut discuter car la CENI actuelle est le fruit d'un accord. « On ne peut pas accepter que cet accord soit foulé au pied. Pour modifier la composition, il faut obligatoirement une discussion entre les parties prenantes », signale **Temps nouveaux** n°251 du 17 décembre 2015. En revanche pour **Le correcteur** n°664 du 17 décembre 2015, « une commission électorale technique, c'est un pis-aller pour produire le même résultat. »

*Beaucoup d'encre a coulé dans les journaux à propos du piétinement de l'organisation des élections locales au Togo.*

Sous le titre « Le Togo de Faure Gnassingbé pris en sandwich par les ses limitrophes », **Liberté** n°2091 du 14 décembre 2015 déplore les « subterfuges de toutes sortes de Faure Gnassingbé pour se débiter, préférant se faire tailler des conditions de pérennisation au pouvoir jusqu'en 2034 par une certaine Commission de réflexion sur les réformes présidée par Awa Nana. » Le quotidien regrette que le Togo soit « la seule exception en matière d'organisation d'élections locales, pourtant reconnues comme le fondement de la démocratie. »

## **SOCIAL : la nouvelle grille indiciaire de la fonction publique provoque des réactions**

*Depuis la prise du premier décret d'application de 172 articles le 9 décembre 2015, après la promulgation de la loi n°2013-002 du 21 janvier 2013 portant statut général de la fonction publique, en vue de l'application d'une nouvelle grille indiciaire, les réactions fusent pour soit saluer l'initiative du gouvernement, soit émettre des réserves.*

**L'union** n°871 du 15 décembre 2015 titre « Nouveau statut général de la fonction publique : les voies d'une application entière » en publiant la grille salariale selon les classes, les échelons et les grades. Un autre article intitulé « Encore une vingtaine de textes d'application à élaborer » indique le chemin à parcourir en vue d'une application pleine et entière du

nouveau statut général. Sous le titre « Après la grille indiciaire des fonctionnaires, cap sur les logements sociaux et la situation des greffiers », **L'éveil de la nation** n°430 du 15 décembre 2015 exulte en laissant entendre que le mandat social de Faure Gnassingbé est en marche. **Flambeau des démocrates** n°432 du 17 décembre 2015 est septique. « Un mandat social suppose de meilleures conditions de vie...C'est un air d'escroquerie intellectuelle », pense **Liberté** n° 2094 du 17 décembre 2015. « Adoption du nouveau statut général de la fonction publique, construction de logements sociaux, annonce des réformes des structures publiques de soins de santé, est-ce à dire que le mandat social prend corps ? », s'interroge l'hebdomadaire. « Le gouvernement ferait bien de respecter ses promesses et de ne pas répéter l'expérience d'une fermeté de ton qui a provoqué des vagues de protestation frôlant la violence et matérialisée par des scènes de déchainements d'élèves, colériques, courroucés, ...dans les rues de Lomé », avertit **Togomatin** n°49 du 17 décembre 2015. En tout cas, la STT sera en Assemblée Générale le 18 décembre « pour passer à la contre-attaque », s'exclame **Le correcteur** n°664 du 17 décembre 2015. **L'alternative** n°484 du 18 décembre 2015 signale la tenue de l'AG de la STT ce vendredi 18 décembre mais aussi la manifestation du personnel soignant du CHU de Kara pour réclamer le paiement de 14 mois d'arriérés des taux forfaitaires des 20 et 30000FCFA.

## **GOUVERNANCE : les bonnes et les mauvaises pratiques**

### **Les bonnes**

*Le Guichet Unique pour le commerce extérieur est une preuve de la bonne gestion publique. La semaine dernière, le Guichet unique au poste-frontières juxtaposées de Cinkassé a été inauguré. Cette inauguration vient après celle du Port Autonome de Lomé (PAL) et au poste frontalier Lomé Aflao. Cette semaine, c'est le guichet unique de l'aéroport qui est lancé.*

**Togo-Presse** n°9686 du 16 décembre 2015 présente le compte-rendu de la cérémonie sous le titre « Guichet unique pour le commerce extérieur : la plateforme électronique est opérationnelle à l'aéroport de Lomé ». **Golfe Info** n°1059 du 14 décembre 2015 rappelle les avantages de cet outil qui permet de fédérer toute une communauté d'acteurs tant du secteur public que du secteur privé, dans un environnement simplifié, sécurisé de facilitation du commerce. Le même journal indique la présentation le 10 décembre dernier du Rapport 2014 sur l'aide publique au développement. « Un exercice obligatoire dans la gouvernance moderne, transparence oblige, et qui permet aux partenaires au développement, comme aux populations, de se faire une idée sur les ressources mobilisées et leurs utilisations. » S'agissant de l'aéroport, **Liberté** n°2093 du 16 décembre 2015 rapporte la cérémonie de lancement sous le titre « Le SEGUCE-Togo (Société pour l'exploitation du Guichet unique pour le commerce extérieur au Togo) dessert désormais l'aéroport ». Pour le quotidien, cela va permettre aux opérateurs économiques de rentabiliser et de réduire le temps de traitement des marchandises. Le même sujet est à découvrir dans **Forum de la semaine** n°2030 et dans **La dépêche** n°802 du 16 décembre 2015 respectivement sous le titre « La phase aérienne du guichet unique désormais opérationnelle au Togo » et « Guichet Unique pour le Commerce Extérieur : la phase aéroportuaire du projet lancée ». C'est sous le même titre que **Le**

**changement** n°490 du même jour traite l'information. Pour **Fraternité** n°187 de la même date, « l'avènement du guichet unique au Togo continue d'ouvrir de nouveaux horizons à l'économie togolaise. » « SEGUSE continue sa croisade pour l'amélioration du climat des affaires au Togo », se réjouit **Flambeau des démocrates** n°432 du 17 décembre 2015. « Cette réforme est désormais une réalité », s'exclame **Chronique de la semaine** n°363 du 17 décembre 2015. « C'est un projet ambitieux qui a pour objectif de donner un coup de pouce aux réformes économiques, réformes auxquelles les plus hautes autorités attachent un grand prix », écrit **Temps nouveaux** n°251 du 17 décembre 2015. « Le Togo prend davantage le contrôle de son commerce extérieur », pense **Le correcteur** n°664 du 17 décembre 2015. « Un projet ambitieux pour booster le secteur économique et faire du Togo un pays émergent d'ici 2030 », s'exclame **L'alternative** n°484 du 18 décembre 2015. « La phase aérienne fonctionnelle depuis le 15 décembre », titre **L'éveil de la semaine** n°431 du 18 décembre 2015.

### Les mauvaises

#### *De la mauvaise gouvernance dans les sphères proches du pouvoir fait les choux gras de la presse togolaise.*

Dans **Liberté** n°2091 du 14 décembre 2015, il est fait mention du cas de la Caisse de Retraites du Togo (CRT) sous le titre « Gestion partielle du personnel et paiement fictif de 500 titres d'une valeur de 300 millions ». Le directeur général Ignéza Diapéna est pointé du doigt pour avoir abusivement rompu le contrat liant un des gardiens de la CRT à la SOTOSUR. Il est également fait cas du paiement de 500 titres d'une valeur de 300 millions existant dans la base de données, mais dont les dossiers physiques, c'est-à-dire les souches, « sont IN-TROU-VABLES AUX ARCHIVES. » Et d'en déduire que les 300 millions de FCFA représentent les sommes indûment payées au titre des dossiers fictifs à la CRT. Autre sujet qui défraie la chronique, le scandale financier à Togo Télécom. Selon **Le correcteur** n°663 du 14 décembre 2015, plus de 63 milliards 720 millions de FCFA ont pris des « destinations inconnues ». Le journal déplore les grandes manœuvres qui plombent l'économie togolaise sous la barbe de l'Assemblée nationale qui a entamé depuis le 7 décembre dernier l'étude du budget gestion 2016. Pour sa part, **Le potentiel** n°174 du 16 décembre 2015 tire à boulets rouges sur ECOBANK ETI qui, malgré son évolution fulgurante, fait subir des calvaires à ses employés. L'hebdomadaire en parle sous le titre « De la roublardise à grande échelle, de l'esclavagisme à outrance, des agents de la banque traités comme des bêtes de somme. » **Forum de la semaine** n°2030 du 16 décembre 2015 dénonce pour sa part les mauvaises pratiques du DRH du Port Autonome de Lomé, Eklou Sassou qui, en complicité avec M. Jean-Bernard Totonde, menacerait de virer abusivement 140 ouvriers.

Suite au sit-in du 27 novembre dernier à EDTOGO pour réclamer de meilleures conditions de vie et de travail, « les employés sous le coup de sanctions menacent d'entrer en grève », titre **Liberté** n°2094 du 17 décembre 2015 qui laisse entendre que ces manifestations pourraient « paralyser le fonctionnement de l'Editogo en cette fin d'année. »

**Le perroquet** n°316 du 18 décembre 2015 braque ses projecteurs sur la passation de marché à Togocellulaire. L'hebdomadaire note « des marchés frappés de nullité, non publication des procès verbaux d'ouverture des prix et d'attribution, approbation des marchés au-delà des délais de validité des offres, et surtout refus délibéré de fournir le grand livre contenant les opérations passées au cours de l'année audité. »

### **JPO/MEDIAS : la 2<sup>ème</sup> édition en préparation**

*Du 16 au 19 décembre a lieu à l'espace Blue Zone de Cacaveli la 2<sup>ème</sup> édition des Journées Portes Ouvertes initiées par le CONAPP. Le lancement de la manifestation a fait l'objet de conférence de presse le 8 décembre dernier et l'ouverture des Journées Portes Ouvertes le 16 décembre à la Blue Zone à Cacaveli à Lomé.*

L'information est à lire dans **Togo Réveil** n°211 du 14 décembre 2015 sous le titre « Journées Portes Ouvertes de la Presse Togolaise, Acte 2 : projecteurs sur les médias et le développement durable ». Le clou de cette célébration sera la tenue de la « Nuit de la Confraternité », soirée de gala au cours de laquelle les lauréats du jeu-concours, les pionniers et les vieilles gloires de la presse privée et publique togolaise seront primées », conclut le journal. **Togo-Presse** n°9687 du 17 décembre 2015 présente dans ses colonnes la cérémonie de lancement des JPO sous le titre « La presse nationale en journées portes ouvertes ». Sous le titre « JPO de la presse togolaise : 2 jours d'exposition et d'échanges sur les ODD », titre qui barre la une de **Le messager** n°468 du 17 décembre 2015 retrace les temps forts de la cérémonie de lancement de la deuxième édition des journées portes ouvertes ce 16 décembre. « La presse ouvre ses portes au public à la Blue Zone », s'exclame **Chronique de la semaine** n°363 du 17 décembre 2015. « Les ODD au cœur des activités initiées par le CONAPP », titre **L'éveil de la nation** n°431 du 18 décembre 2015.

### **SPORT : violences entre militaires et gendarmes**

*Le vendredi 11 décembre 2015, dans le cadre du 31<sup>ème</sup> championnat militaire et paramilitaire de football, la rencontre entre l'équipe de la Police nationale et celle du Régiment Commando de la garde Républicaine (Bérets verts) a dégénéré au coup de sifflet final.*

« Comment peut-on expliquer qu'un jeu de football entre les forces de police et les militaires puissent se transformer en actes de violences, en bagarres, et en courses poursuites, faisant des blessés graves ? », s'indigne **L'éveil de la nation** n°430 du 15 décembre 2015. « Bérets verts et policiers dans la sauvagerie répugnante au stade municipal de Lomé, plusieurs blessés graves », titre **Le correcteur** n°663 du 14 décembre 2015 qui jette la pierre aux éléments incontrôlés du régiment chargé de la sécurité de Faure Gnassingbé. « Le Togo a frôlé le pire », s'exclame le journal qui espère que les agents indéliques seront ramenés à la raison. « La hiérarchie militaire déplore l'incident et promet que les meneurs de trouble déjà identifiés répondront de leurs actes », rassure **L'alternative** n°483 d 15 décembre 2015. « Des incidents ternissent l'image de la compétition », regrette **Promostars** n°39 du 18 décembre 2015.

Voilà pour l'essentiel et bonne réception, car ainsi va la presse togolaise qui vous invite à méditer ce proverbe burkinabè : **“ Si tu te comportes comme le crabe, on te mange avec du bruit. Si tu te comportes comme l'œuf, on te mange sans bruit. ”**

Lomé, le 18 décembre 2015

**L'expert national**  
**Amévi DABLA**